



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Action Culturelle et vie associative Subventions à diverses associations

DEL-2013-131

Numéro de la délibération : 2013/131

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 04/12/2013

Date de convocation du conseil : 28/11/2013

Date d'affichage de la convocation : 28/11/2013

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : M. Yovenn BONHOURE

Étaient présents : M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL.

Étaient représentés : M. Bernard BAUCHER par M. Henri LE DORZE, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS par Mme Martine PIERRE, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET par M. Daniel LE COUVIOUR, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL, Mme Laëtitia LE DOARÉ par M. Christophe MARCHAND, Mme Sylviane LE PAVEC par Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Julie ORINEL par M. Yovenn BONHOURE, Mme Nicole ROUILLARD par M. Yvon PÉRESSE.

Était absente : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ.

Action Culturelle et vie associative Subventions à diverses associations

Rapport de Christophe MARCHAND

Après examen des dossiers, la commission émet un avis favorable pour l'attribution des subventions suivantes :

- Comité des jumelages et amitiés des Pontivyens 500,00 €
(pour l'organisation du 3^{ème} congrès des jumelages de l'Ouest)
- Association Musique à corps et à chœur 1 000,00 €
(subvention exceptionnelle de fonctionnement)
- Strollad Sevenadurel Kerlenn Pondi 1 850,00 €
(pour l'organisation de « Gouel Kerlenn Pondi » - les 9 et le 10 novembre)

Nous vous proposons :

- d'accorder ces subventions

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 5 décembre 2013

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**